



HAL
open science

Licence professionnelle Conseiller en maîtrise de l'énergie pour le secteur agricole

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Conseiller en maîtrise de l'énergie pour le secteur agricole. 2015, Université Savoie Mont Blanc. hceres-02038923

HAL Id: hceres-02038923

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02038923>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Rapport d'évaluation

Licence professionnelle Conseiller en maîtrise de l'énergie pour le secteur agricole

- Université Savoie Mont Blanc - USMB

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Pour le HCERES,¹

Didier Houssin, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2014-2015

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Sciences Fondamentales, Terre, Environnement

Établissement déposant : Université Savoie Mont Blanc - USMB

Établissement(s) cohabilité(s) : Lycée Agricole de la Motte Servolex (EPL Reinach)

Créée en 2009, la licence professionnelle Energie et génie climatique, spécialité *Conseiller en maîtrise de l'énergie pour le secteur agricole* (COMESA) est portée par l'UFR Centre Interdisciplinaire Scientifique de la Montagne (CISM), composante de l'USMB en partenariat avec le lycée agricole de la Motte Servolex (EPL Reinach) et l'Association Savoyarde de Développement des énergies renouvelables (ASDER), forme de futurs professionnels pour accompagner et conseiller les professionnels du secteur agricole vers la transition énergétique de l'agriculture. Pour ces besoins, la formation donne une double compétence aux jeunes diplômés en gestion de l'énergie et dans le domaine du monde et des pratiques agricoles.

Les métiers identifiés à l'issue de la formation sont principalement ceux de conseiller agricole spécialisé en maîtrise de l'énergie voire assistant ingénieurs en bureau d'études thermiques. Ces métiers sont ciblés à la fois dans le secteur agricole, dans les collectivités territoriales mais peuvent aussi intéresser les espaces info-énergie et le système bancaire.

Avis du comité d'experts

L'organisation de cette formation se fait en un parcours unique constitué de trois périodes. L'accès se fait à Bac +2 avec un recrutement d'étudiants de divers horizons en raison de la double compétence affichée. Afin de gérer ce public diversifié, la formation dispense dans un premier temps des cours théoriques d'harmonisation complétés par des visites sur le terrain pour favoriser l'acquisition des connaissances par l'application concrète. La formation théorique se poursuit ensuite avec un projet tuteuré nécessitant d'une part l'intégration des connaissances acquises, d'autre part la prise d'initiative pour définir et mener à bien le projet. La troisième phase de la formation est le stage personnel. Les enseignements dispensés concernent les enjeux énergétiques et environnementaux, la maîtrise des besoins énergétiques, les sciences et techniques des énergies renouvelables, les techniques de communication et d'animation, la conduite de projets. Ils sont cohérents avec les objectifs de la licence professionnelle en formant des professionnels capables de gérer des projets et des conseillers en maîtrise de l'énergie.

La formation est soutenue par l'INES (Institut National de l'Énergie Solaire). Les entreprises agricoles sont des acteurs socio-économiques importants de cette région. Les enjeux liés à l'énergie et à l'environnement de ces entreprises sont stratégiques pour leur pérennité, leur développement et leur santé économique. La licence professionnelle est au cœur de ce secteur d'activité. Il n'existe aucune formation équivalente en région Rhône-Alpes et très peu au niveau national.

Le pilotage est assuré par une équipe pédagogique diversifiée constituée d'un responsable universitaire (professeur agrégé de l'Université), d'un co-responsable (professeur certifié du Lycée agricole) qui se partagent la gestion de la licence et d'un interlocuteur principal (coordinatrice d'enseignement-ASDER). L'équipe pédagogique est constituée d'enseignants et enseignants chercheurs de l'université (UFR CISM et UFR des Sciences Fondamentales et Appliquées), ainsi que d'enseignants du lycée partenaire et de professionnels. L'équipe pédagogique se réunit une fois par mois pour travailler sur les retours des intervenants et des étudiants. Deux réunions annuelles sont organisées en présence des étudiants.

Les effectifs sont d'une dizaine d'étudiants par an (inférieurs aux 15 étudiants souhaités), venant principalement de BTS et d'autres formations. Aucun inscrit pédagogique n'est issu de L2.

L'insertion professionnelle est établie par le biais d'une enquête de l'Observatoire des étudiants (diplômés 2010 seulement) et d'enquêtes internes à 1 an. Les taux de réponses de l'enquête interne sont relativement bons (supérieurs à 80%). Par contre l'enquête nationale réalisée en 2013 sur la promotion 2010 a un très mauvais taux de retour. Sur les années 2011 et 2012, 50 à 60 % des répondants diplômés ont un emploi, ce qui peut être considéré comme satisfaisant compte tenu d'un taux de poursuite d'études assez élevé, proche de 30 % pour la promotion 2012. Les diplômés trouvent souvent un premier emploi à l'issue de leur stage, les ¾ dans les six mois. Cependant, aucune information n'est donnée quant à la part CDD/CDI, à la régionalité de l'insertion, etc). Les emplois occupés par les jeunes diplômés sont des postes d'aide à la gestion de grosses exploitations agricoles ou regroupement d'agriculteurs, BE, réseaux bancaire. On ne relève qu'une seule embauche en CDI, en 2014, sur la vraie cible de métier visé : conseiller en énergie agricole.

Éléments spécifiques de la mention

<p>Place de la recherche</p>	<p>L'environnement scientifique est favorable (UFR mais les liens entre équipe pédagogique et laboratoires de recherche ne sont pas détaillés (par exemple avec le laboratoire LOCIE sur la thermique des bâtiments). Les étudiants de la formation participent à des projets de recherche appliquée. Les laboratoires de recherche support ne sont malheureusement pas cités.</p>
<p>Place de la professionnalisation</p>	<p>La formation est signataires de la charte Format'eere gérée par le CLER (réseau pour la transition énergétique). Les compétences professionnelles acquises sont bien décrites dans la fiche RNCP et dans l'annexe descriptive au diplôme présentées en annexe. La formation organise des visites d'entreprises et participe à des salons professionnels.</p>
<p>Place des projets et stages</p>	<p>Le projet tuteuré a pour objectif l'intégration des connaissances acquises, le développement de l'autonomie par la prise d'initiative, et l'apprentissage du travail en équipe par groupe de 2 ou 3 étudiants, l'organisation, l'argumentation et l'approfondissement d'un problème technique lié aux énergies. Le projet est encadré par un enseignant tuteur. Le projet tuteuré donne lieu à une note, basée sur l'avis du tuteur, sur l'évaluation d'un rapport et sur une soutenance orale. La recherche du stage professionnel, de 14 semaines minimum, se fait avec l'aide de l'équipe pédagogique et des partenaires professionnels. Le suivi est réalisé sous la double responsabilité d'un maître de stage et d'un enseignant de la formation. Ce suivi inclut des visites sur le lieu de stage. Le stage donne lieu à une notation basée sur l'évaluation du maître de stage, la rédaction d'un mémoire de stage assortie d'une soutenance orale devant un jury constitué d'enseignants et du maître de stage.</p>
<p>Place de l'international</p>	<p>La formation accueille chaque année un étudiant étranger, en moyenne, (venant d'un pays francophone). Elle projette d'accueillir un ou deux étudiants diplômés d'un lycée sénégalais partenaire à Bignonia. Ce projet est issu de la coopération existante entre le lycée agricole et le Sénégal.</p>
<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p>	<p>Le flux d'entrants, d'une dizaine d'étudiants, est inférieur aux objectifs (15). Le vivier est essentiellement formé d'étudiants diplômés de formations agricoles (BTSA ACSE- GDEA-GEMEAU) et de BTS (F2E). Le nombre de ceux issus de DUT est faible, aucun n'est issu de deuxième année de licence. La formation est donnée uniquement en formation initiale. Elle est ouverte aux contrats de professionnalisation et une ouverture en apprentissage est programmée pour la rentrée 2015. La délivrance du diplôme est possible en VAE (1 inscription en 2013-2014) et VAPP.</p>

Modalités d'enseignement et place du numérique	La formation se fait uniquement en présentiel. La part du numérique est restreinte (partage des documents (moodle)). Il n'est pas fait mention de cours partagés avec d'autres entités. Cette volonté n'est pas non plus exprimée. L'annexe 1 fait état dans l'UE1 de l'utilisation de logiciels dédiés, mais il n'est pas donné de précisions sur la nature de ces logiciels et leurs utilisations. Aucun dispositif particulier n'est mentionné quant à l'accueil d'étudiants en situation de handicap ou de sportifs de haut niveau.
Evaluation des étudiants	La modalité d'attribution des ECTS est commune aux autres diplômes de l'université. Chaque module fait l'objet d'une évaluation unique. Le nombre important de ces évaluations et l'étalement de ces contrôles sur la période d'enseignement s'apparente à un pseudo contrôle continu. Chaque UE est acquise avec une note supérieure ou égale à 10/20. Le nombre de crédits est de 30 ECTS pour les enseignements (UE 0 à 5), 10 pour le projet tuteuré et 20 pour le stage professionnel. Aucune précision n'est donnée sur d'éventuelles notes éliminatoires (stage + projet). Le jury d'examen est constitué des membres du conseil de perfectionnement et des enseignants de la filière.
Suivi de l'acquisition des compétences	La liste des compétences acquises est clairement exposée dans le dossier, mais rien n'est dit sur le suivi de leur acquisition.
Suivi des diplômés	L'insertion professionnelle des diplômés est suivie d'une part par les enquêtes de l'Observatoire de la Vie Etudiante de l'USMB et parallèlement par une enquête interne d'insertion à 1 an. Le taux de réponses à l'enquête interne, très supérieur à celui de l'enquête nationale, est satisfaisant. Le taux de diplômés ayant un emploi est correct 14 sur 23 pour le cumul des années 2011 et 2012. Le nombre de poursuites d'études est de l'ordre de 15 à 20 % (5 sur 23). Il est cependant à noter que pour une formation en avance de phase, ces diplômés parviennent à s'insérer dans la vie active (pas de demandeur d'emploi pour la promotion 2010, 1 ou 2 sur les promotions 2011 et 2013). Cependant, on manque de précisions sur les types de contrats (CDD ou CDI) et surtout sur la nature des emplois (un seul diplômé embauché au titre de « Conseiller énergie agricole »).
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	Le conseil de perfectionnement se déroule au cours des 2 réunions pédagogiques annuelles, en présence de l'équipe pédagogique, des étudiants et des formateurs et donne son avis sur les enseignements et sur l'organisation globale de la formation. Les réunions de conseil de perfectionnement sont l'occasion de formaliser des modifications qui ont pu intervenir entre deux conseils, les échanges étant permanents entre les étudiants, les professionnels et l'équipe pédagogique. La participation des étudiants est effective dans l'organisation des études.

Synthèse de l'évaluation de la formation

Points forts :

- Un placement des diplômés satisfaisant dans le secteur agricole.
- Un partenariat fort et efficace entre l'USMB, le lycée agricole Reinach et l'ASDER ainsi qu'une forte participation des entreprises locales du secteur.

- Acquisition de compétences répondant à l'émergence d'emplois d'avenir.
- Bonne implication des professionnels dans la formation.

Points faibles :

- Manque de données précises sur le devenir des étudiants (CDD/ CDI, type d'emploi, région).
- Insertion encore anecdotique en tant que conseiller énergie agricole.

Conclusions :

La licence professionnelle *COMESA* est une formation originale dans un domaine d'activités où la demande d'emploi est importante et certainement croissante à l'avenir. La prise en compte des enjeux environnementaux et énergétiques dans le monde agricole nécessite des conseillers formés aux spécificités de ce secteur d'activité. La licence professionnelle répond à ce besoin ou du moins l'anticipe. La formation est bien construite et structurée et elle trouve sa place dans le contexte socio-économique et universitaire local. Elle est fortement soutenue à travers un partenariat avec un lycée agricole, l'association ASDER et le soutien de nombreux acteurs professionnels du territoire. L'équipe pédagogique est bien structurée et apparaît comme s'investissant beaucoup pour la réussite de cette Licence. Il est regretté un manque d'informations factuelles sur le type de postes occupés par les diplômés.

Observations de l'établissement



PRÉSIDENCE

Présidence
27 rue Marcoz
BP 1104 / 73011 Chambéry cedex

Tél. +33(4) 04 79 75 91 84

www.univ-smb.fr

N/Réf. : PRE/DV/om/2014-15/ 223
Denis VARASCHIN
Président
presidence@univ-savoie.fr

Mesdames, Messieurs les Membres
du Comité d'Experts

le 4 mai 2015,

Objet : Rapport d'évaluation HCERES - A2016-EV-0730858L-S3LP160010531-
010270-RT- Licence Professionnelle CONSEILLER EN MAITRISE DE
L'ENERGIE POUR LE SECTEUR AGRICOLE

Mesdames, Messieurs,

J'ai l'honneur de vous informer que l'Université Savoie Mont Blanc ne souhaite pas émettre d'observation relative au rapport d'évaluation émis par le Haut conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur.

Je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs, en l'assurance de mes respectueuses salutations.

Denis VARASCHIN